

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022-2023



## Inscriptions-Licences

- Un dossier d'inscription sera adressé par mail à chaque licencié de la saison passée, disponible au téléchargement sur le site internet du SSB ou disponible, à la demande, au format numérique par mail.
- Plusieurs tarifs sont pratiqués (adulte, jeune, duo), pour plus de détails se référer au dossier d'inscription.
- Les adhérents inscrits au club lors de la saison 2022-2023 doivent **impérativement rendre leur dossier complet**.
- **Depuis la saison 2016-2017 le certificat médical est valable 3 saisons.** Pour un renouvellement de licence (si certificat de moins de 3 ans), un questionnaire de santé est à remplir sur l'honneur. **Rappel** : *Si au moins un OUI un certificat médical datant de moins d'un an doit obligatoirement être fourni pour le renouvellement.*

Si le certificat a plus de 3 ans, il convient d'en refaire un nouveau (certificat FFBA joint au dossier d'inscription)

- **Exceptionnellement, pour les nouveaux joueurs**, une tolérance de deux séances d'essai est pratiquée. Ils doivent impérativement remettre leur dossier complet avant de participer à une troisième séance, sous peine d'exclusion du plateau.
- Sont membres du club les personnes étant à jour de leur cotisation annuelle et ayant fourni un certificat médical, ce qui permet, en plus de l'obtention de la licence, d'avoir une couverture par l'assurance.
- L'inscription est valable de septembre à août de l'année suivante.



## Accès - Horaires

- **Pour les jeunes**, les séances d'entraînement encadrées ont lieu le vendredi de 18h00 à 20h30. La prise en charge des enfants n'est assurée que pendant les heures d'entraînement. Les parents ou tuteurs doivent accompagner leur(s) enfant(st) jusque dans le gymnase. Avant de laisser leur(s) enfant(s), ils doivent s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de la séance.
- **Pour les adultes**, le gymnase est ouvert, au jeu libre, le lundi de 18h à 23h, le mercredi de 18h à 23h et le vendredi de 20h00 à 23h au gymnase de St Siméon de Bressieux.
- Les horaires du gymnase devront être impérativement respectés.
- L'accès au gymnase est réservé aux membres du club.
- L'accès aux vestiaires et douches chaudes vous sont autorisés (filles/garçons).
- Le créneau du vendredi sera utilisé en priorité pour les compétitions interclub ou autres rencontres.
- Le gymnase est généralement fermé pendant les vacances scolaires. Les cours et entraînements sont donc suspendus pendant ces périodes. Cependant, nous pouvons bénéficier d'un nombre limité de créneaux durant les congés. Pour chaque période de vacances scolaires, les créneaux ouverts sont indiqués sur le site internet du club.



## Séances

- Une tenue appropriée à la pratique du badminton est indispensable. Des **chaussures de salle** avec des semelles ne marquant pas sur le sol sont **obligatoires**.
- Tout joueur doit installer et désinstaller les poteaux et les filets.
- Avant de quitter le terrain, à la fin du match, merci de ramasser les volants.
- Quand les sept terrains sont utilisés, il est obligatoire à la fin du match de **passer par la case départ (case banc)** pour laisser votre place afin que tout le monde puisse jouer.
- **Quelques règles particulières au St Sim Bad** : \* 7-0 : un gâteau tu apporteras.  
\* Ton anniversaire tu fêteras.



## Matériel

- Un prêt de raquette :
  - aux nouveaux licenciés pour une durée maximum de 1 mois ;
  - aux enfants pour les entraînements.
- Des volants et des raquettes sont mis à la disposition des nouveaux arrivants pour les 2 séances d'essai.
- Des volants plastiques sont mis à disposition par le club pour le jeu. Et des volants en plumes sont vendus à des tarifs intéressants au cours de saison par l'intermédiaire du club.



## Compétitions - Interclubs - Rencontres

- Les compétitions se déroulent en général le week-end.
- Les compétitions interclub se déroulent en général les soirs de semaine (préférentiellement le vendredi).
- Différentes rencontres amicales seront organisées en cours de saison en interne ou avec d'autres clubs, suivies d'une sympathique collation.



## Responsabilité du club

- Garanties de l'assurance FFBA : responsabilité civile, défense-recours, accident corporels.
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans le gymnase.
- L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur du club.

Signature :

**Bonne saison à toutes et à tous !**

**Le Bureau**